

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **22 (1877)**

Heft 18

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 18.

Lausanne, le 28 Septembre 1877.

XIII^e Année

SOMMAIRE. — Société des officiers suisses. Rapport du Comité central sur la marche de la Société en 1876 et 1877. — Rassemblement de troupes V^e division (suite).

SOCIÉTÉ DES OFFICIERS SUISSES

Rapport du Comité central sur la marche de la Société en 1876 et 1877¹.

Monsieur le Président et Messieurs les officiers.

L'article 10 de nos statuts, 2^{me} alinéa, s'exprime ainsi :

« Le rapporteur fait, à l'assemblée des délégués, dans son assemblée générale ordinaire, un rapport sommaire ayant pour objet : »

a) La marche et l'activité de la société et des sections, tant au point de vue militaire qu'au point de vue administratif ;

b) Les faits et les questions militaires intéressant la société.

Enfin le rapporteur présente au préavis du comité les questions qui doivent être soumises à la réunion des délégués.

Pour remplir cette tâche de la manière la plus logique possible et sans vous présenter un travail trop long, je compte dire :

1^o Quelques mots sur les faits de l'ordre militaire en Suisse qui sont de nature à intéresser notre société.

2^o Vous parler des travaux du Comité central.

3^o Vous donner le résumé de l'activité des sections pendant cette dernière période de deux ans.

4^o Enfin, nous concluons par l'exposé des questions que le Comité central a décidé de mettre en discussion par vous et par quelques appréciations sur l'avenir de notre société.

§ I.

Disons immédiatement que nous n'avons pas à signaler de nouveaux événements militaires en Suisse, qui intéressent notre société.

Les guerres d'Orient se sont heureusement assez localisées pour que notre petit pays n'ait pas eu à s'en préoccuper et que tous nos vœux sont pour qu'il continue à en être ainsi.

En Suisse nous devons cependant signaler la nouvelle organisation militaire qui, quoiqu'elle date du 13 novembre 1874 et ait déjà été en application lors de notre réunion de Frauenfeld, en juillet 1875, n'est pas sans avoir eu pendant ces deux dernières années une très grande influence sur la position de notre société.

En effet, notre organisation en divisions territoriales nouvelles a fait naître l'idée de grouper notre société en sections divisionnaires.

¹ Lu à l'assemblée générale des délégués du 11 août 1877, par M. le lieutenant-colonel Lochmann, rapporteur.